

LE WAQF DE SINÂN PACHA DANS  
LE BILÂD AL-SHÂM DES ANNÉES 1730 :  
UN *MUTAWALLÎ* ENDETTÉ,  
DEUX *TAKIYYA* FERMÉES,  
DES COMPTES RÉGLÉS

INTRODUCTION

**A**u début de l'année 995/décembre 1586, alors qu'il vient de connaître un exil de quatre années après avoir été démis de ses fonctions de grand vizir, Sinân Pacha<sup>1</sup> aurait écrit au sultan Murâd III pour lui demander de lui attribuer le gouvernorat de Damas afin qu'il y édifie une mosquée et une sépulture pour lui-même (*li-yu'ammir bi-hâ masjid wa madfan la-hu*)<sup>2</sup>; dans cette perspective, il achèterait des biens qu'il fonderait en *waqf*<sup>3</sup>. La demande de Sinân Pacha est rapidement exaucée : selon le biographe al-Ghazzî, il devient gouverneur de Damas au début de l'année 995/décembre 1586 et le restera jusqu'en 996/1587-1588<sup>4</sup>. Ibn

Brigitte MARINO, chargée de recherche CNRS, UMR 7310 : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam), Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 5 rue du Château-de-l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2. marino@msh.univ-aix.fr

<sup>1</sup> Sur Sinân Pacha, cf. BABINGER, DÁVID, 1997; GHAZZÎ, 1981-1982, vol. II, p. 714-716; GÜNEŞ, 1981, p. 116-117; MUHİBBÎ, 1970, vol. II, p. 214-217; article de N. Michel dans le présent volume.

<sup>2</sup> Ce *madfan* est cité par Ibn Jum'a (1949, p. 40) mais Sinân Pacha n'y est pas enterré. Notons que H. Laoust traduit le terme *madfan* par « cimetière »; un cadî de Damas y est enterré en 1075/1664-1665; cf. LAOUST trad., 1952, p. 214.

<sup>3</sup> GÜNEŞ, 1981, p. 116.

<sup>4</sup> Il y assiste à la pose de la première pierre de la grande mosquée qu'il construit extramuros, sur la route du pèlerinage; cf. GHAZZÎ, 1981-1982, vol. II, p. 714-716. Sur cette

Ayyûb (al-Anşârî) précise qu'il occupera cette fonction jusqu'au 4 *sha'bân* 996/29 juin 1588<sup>5</sup>.

Le Bilâd al-Shâm n'est pas une *terra incognita* pour Sinân Pacha : avant d'être nommé grand vizir pour la première fois en 988/1580, il avait été, dans les années 1550-1560, *sancakbegi* de Tripoli, puis de Gazza, puis gouverneur d'Alep. En 989/1581, alors qu'il était grand vizir, il avait commencé à édifier des complexes architecturaux destinés à accueillir les voyageurs à Sa'sa' et à 'Uyûn al-Tujjâr, sur la route reliant Damas au Caire<sup>6</sup>, comme l'avait fait, quelques années plus tôt, son grand rival, Lala Muştafâ Pacha, sur cette même route, à Qunaytira ; ces constructions s'inscrivaient dans le cadre de la politique impériale visant à protéger cette région contre les attaques des Bédouins<sup>7</sup>.

Dès sa prise de fonction à Damas, Sinân Pacha entreprend véritablement la réalisation de son projet de fondation grâce à la collaboration de plusieurs personnes qui le représentent au tribunal ou qui supervisent les travaux de construction<sup>8</sup>. Au début de *jumâdâ II* 1004/début février 1596, huit ans après avoir quitté ses fonctions à Damas et deux mois avant son décès survenu le 4 *sha'bân* 1004/3 avril 1596, il fait établir un document (*kitâb*)<sup>9</sup> destiné à récapituler le contenu d'actes antérieurs<sup>10</sup> et dans lequel son mandataire énumère les institutions bénéficiaires de son *waqf* ainsi que les biens qui lui sont affectés. Ce document a déjà fait l'objet d'une

mosquée, qui sera pratiquement achevée le 4 *muḥarram* 999/2 novembre 1590, alors que Muḥammad, le fils de Sinân Pacha, est gouverneur de Damas, cf. ANŞÂRÎ, 1991, vol. I, p. 158 ; KAFESCIOĞLU, 1999, p. 88-91 ; ṬALAS, 1975, p. 227. Sur les inscriptions qui s'y trouvent, cf. SHIHÂBÎ, 1997, p. 221-222.

<sup>5</sup> GÜNEŞ, 1981, p. 116.

<sup>6</sup> Sur cette route, cf. ABDEL NOUR, 1983, p. 181-182. Sur les complexes architecturaux construits par Sinân Pacha sur les routes caravanières de Syrie, cf. l'article de M. Boqvist dans le présent volume.

<sup>7</sup> HEYD, 1960, p. 110-115 et p. 187-189.

<sup>8</sup> Sur les personnes qui ont participé au projet de Sinân Pacha en achetant des biens et en supervisant les travaux, cf. GÜNEŞ, 1981, p. 116 ; GHAZZÎ, 1981-1982, vol. I, p. 351-352 ; vol. II, p. 715. Parmi eux figure l'émir Muḥammad b. Manjak (m. 24 *rabî' I* 1032/26 janv. 1623), descendant d'un gouverneur de Damas à l'époque mamelouke ; il fut *mutawallî* de l'*imaret* du sultan Soliman à Damas ; cf. MUḤIBBÎ, 1970, vol. IV, p. 229-231. À l'époque ottomane, cette famille se distingue à Damas par l'importance de ses constructions et de ses *waqf* ; cf. ZAWAHREH, 1992, p. 182-184.

<sup>9</sup> Après une première édition anonyme et lacunaire, ce document a été édité par Muḥammad al-Arnâ'ût ; ARNÂ'ÛṬ éd., 1993. Sur les deux copies de ce document conservées à Damas, cf. *ibid.*, p. 25-26.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 126-127. D'après l'inventaire du fonds « Sinân Pacha » conservé au musée de Topkapı, des *waqfiyya* auraient été établies en 995-996/1586-1587 ; cf. ÖZ, 1946, p. 189.

étude qui met en évidence le vaste programme de construction du gouverneur dans l'ensemble de la région (Damas, Quṭayfa, Sa'sa', 'Uyûn al-Tujjâr, Acre) et les nombreuses acquisitions qu'il fait non seulement à Damas et dans son environnement rural, mais aussi en Palestine et dans le Mont-Liban, pour assurer le fonctionnement de sa fondation<sup>11</sup>.

À l'instar des hauts dignitaires d'Edirne<sup>12</sup>, de Jérusalem<sup>13</sup> ou de Bursa<sup>14</sup>, Sinân Pacha est doté de biens par le sultan sous forme de *tamlîk*<sup>15</sup>. Deux *kitâb tamlîk*, parfois qualifiés de *khâqânî* ou de *sulṭânî*, sont mentionnés plus de quatre-vingt fois dans son acte de *waqf*<sup>16</sup>; datés de la *mi-dhû al-qa'da* 1003/fin juillet 1595<sup>17</sup> et de la *mi-jumâdâ I* 1004/mi-janvier 1596<sup>18</sup>, soit peu de temps avant son décès (5 *sha'bân* 1004/3 avr. 1596), ils concernent surtout la dîme (*'ushr*) de nombreux villages dans lesquels il a acquis des biens fonciers<sup>19</sup> en opérant des transactions auprès de différents juges de Damas<sup>20</sup>.

Comme en témoignent les archives, la fondation de Sinân Pacha perdurera plusieurs siècles en connaissant toutefois quelques vicissitudes comme la plupart des institutions de ce type<sup>21</sup>. Dans les registres des tribunaux (*maḥâkim shar'yya*) de Damas sont consignés, tout au long de l'époque ottomane, de nombreux actes concernant ce *waqf* (nomination à des fonctions, actes de location, plaintes, etc.)<sup>22</sup>. À travers les registres établis en 1143-1153/1730-1740, il apparaît que ce *waqf* traverse une période de crise liée à l'endettement de son *mutawallî*. Nous examinerons

<sup>11</sup> PASCUAL, 1983, p. 32-35, p. 43-64, p. 97-105.

<sup>12</sup> GERBER, 1983, p. 39.

<sup>13</sup> STEPHAN, 1944; SINGER, 1997.

<sup>14</sup> GERBER, 1988, p. 153-155.

<sup>15</sup> Sur le *tamlîk*, cf. BARNES, 1987, p. 21-49; İNALCIK, QUATAERT, 1994, p. 120-126.

<sup>16</sup> ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 139-151.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 146 et p. 149.

<sup>19</sup> Les dates de ces acquisitions ne sont indiquées que pour deux transactions opérées le 12 *rabî' II* 995/22 mars 1587 et le 15 *jumâdâ I* 995/23 avril 1587 sur des biens situés à proximité de Damas; cf. ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 137-138.

<sup>20</sup> L'identité du juge auprès duquel sont opérées ces transactions est indiquée dans une quinzaine de cas seulement. Il s'agit le plus souvent d'un substitut hanafite, parfois d'un substitut hanbalite ou malikite; le *qâdî al-quḍât* est mentionné une seule fois; cf. ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 130-138 et p. 147. La liste des juges mentionnés dans l'acte de *waqf* montre donc une diversité plus grande que celle suggérée par Ibn Ayyûb qui fait seulement allusion à un juge hanbalite; cf. GÜNEŞ, 1981, p. 116.

<sup>21</sup> Sur cette question, cf. CRECELIUS, BADR 'ALI, 1995; CRECELIUS, 2006; FAROQHI, 1974, 1981, 1988, 1995.

<sup>22</sup> Dans le présent article, les références à ces actes comprennent trois nombres: registre/page/document.

ici quelques aspects de son administration et de sa gestion au cours de cette décennie à travers les décisions prises par Istanbul concernant ses responsables, les difficultés rencontrées par deux *takiyya*<sup>23</sup> qui ont été fermées pendant plusieurs mois, les modalités du remboursement des dettes du *mutawallî* sur les villages du *waqf* et, enfin, les comptes qui sont établis entre les deux responsables du *waqf* pour deux années consécutives.

---

#### LES RESPONSABLES DE LA FONDATION

Dans les actes juridiques concernant le *waqf* de Sinân Pacha au XVIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît que les responsables de la fondation ont été nommés conformément aux conditions stipulées dans l'acte de *waqf*<sup>24</sup> : le *nâzir* est le mufti de Damas et le *mutawallî* est le descendant d'un affranchi du fondateur. Au cours de la décennie étudiée, l'administration de la fondation se trouve dans une situation particulière : le *mutawallî* est frappé d'interdiction (*hâjr*) par ordre sultanien et un *qâ'immaqâm* doit veiller à sa place aux intérêts du *waqf*. Toutefois, le rôle de ce dernier dans l'administration du *waqf* ne semble pas directement lié à l'interdiction qui frappe le *mutawallî*. Cette fonction peut, en effet, être prévue dans les actes de *waqf* : cela est le cas pour le *waqf* de Hâssekî Sultân à Jérusalem<sup>25</sup> et, comme nous le verrons, pour une région particulière du Bilâd al-Shâm dans l'acte de *waqf* de Sinân Pacha ; de plus, à Damas, elle est attestée alors que divers personnages sont successivement *mutawallî* du *waqf*.

#### Le contrôle d'Istanbul

Le contrôle du pouvoir central sur les *waqf* du Bilâd al-Shâm apparaît clairement à travers les *Mühimme Defterleri*<sup>26</sup> et se perçoit aussi dans certains actes consignés dans les registres des tribunaux locaux. Le *seyhülislam* (*muftî al-mamâlik al-'uthmâniyya*) exerce un droit de regard

<sup>23</sup> Dans les actes juridiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme *takiyya* est employé pour désigner un type d'établissement connu sous le nom d'*imaret* ; c'est d'ailleurs ce dernier terme qui est employé dans l'acte de *waqf* de Sinân Pacha établi en 1004/1596. Sur ces deux termes, cf. ARNÂ'ÛT, 2001 ; MEIER, 2007, p. 140-142.

<sup>24</sup> ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 152.

<sup>25</sup> Ainsi, dans le *waqf* de Hâssekî Sultân, un salaire est prévu pour l'administrateur local du *waqf* (*kâimakâm-i mütevellî*) ; cf. SINGER, 2003, p. 261.

<sup>26</sup> BAYYÂT, 2009.

sur le *waqf* de Sinân Pacha, non seulement en contrôlant sa comptabilité, mais aussi en donnant son avis sur la compétence de son personnel : il suggère au sultan la nomination de certains responsables locaux<sup>27</sup> et signe, après le mufti de Damas/*nâzir* du *waqf*, les cahiers de comptes de la fondation<sup>28</sup>. Des sommes d'argent, plus précisément « l'argent des écoles » (*mâl al-madâris*), lui sont destinées et les frais liés à leur envoi sont prélevés sur les revenus du *waqf*<sup>29</sup>, de même que les frais de déplacement (*mâl al-qudûmiyya*) et les dépenses (*maşârîf*) de l'envoyé du *mutawallî* à Istanbul<sup>30</sup>. Les liens entre Damas et Istanbul se perçoivent aussi dans le fait que certains *mutawallî* de *waqf* impériaux de Damas résident à Istanbul<sup>31</sup> et y font enregistrer les procurations permettant à leur mandataire (*wakîl*) de gérer le *waqf* sur place<sup>32</sup>.

### Le *nâzir* : le mufti de Damas

Le *nâzir* du *waqf* de Sinân Pacha doit être, selon les stipulations de l'acte de fondation, le mufti hanafite de Damas, enseignant à la Madrasa Sulaymâniyya de cette ville<sup>33</sup>. Conformément à ces stipulations, plusieurs muftis de Damas appartenant aux familles 'Imâdî, puis Murâdî, se succèdent dans la fonction de *nâzir* du *waqf* au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle : Ḥâmid Efendî b. 'Alî Efendî al-'Imâdî<sup>34</sup>, 'Alî Efendî b. Muḥammad Efendî al-Murâdî<sup>35</sup>, 'Abd al-

<sup>27</sup> 71/86/173, 74/171/325.

<sup>28</sup> 94/168/286.

<sup>29</sup> Cf. 74/49/96. Sur l'envoi d'argent à Istanbul par les *waqf* impériaux, cf. PERI, 1984, p. 60; STEPHAN, 1944, p. 193.

<sup>30</sup> « Travel money for a foundation official visiting the capital was a common item of expenditure »; FAROQHI, 1981, p. 100.

<sup>31</sup> En 1173/1760 et en 1209/1794, deux *mutawallî* du *waqf* de Şâliḥ Pacha, gouverneur de Damas en 1069/1658-1659, résident à Istanbul; cf. 154/182/372 et 230/515/643. Cela est aussi parfois le cas pour certains *mutawallî* du *waqf* de Hâseki Sultan à Jérusalem; cf. PERI, 1992, p. 181.

<sup>32</sup> Le 5 *jumâdâ I* 1164/1<sup>er</sup> avril 1751, le *mutawallî* du *waqf* de Şâliḥ Pacha octroie une procuration à un mandataire; toujours en vigueur neuf ans plus tard (20 *rajab* 1173/8 mars 1760), celle-ci est consignée au tribunal de Maḥmûd Pacha, à Istanbul (154/182/237). Notons que plusieurs actes consignés dans les registres des tribunaux de Damas font référence à des actes établis dans des tribunaux d'Istanbul, soit celui de Maḥmûd Pacha (49/239/711, 71/1/3, 71/1/4, 71/63/126, 139/212/230), soit celui de Dâwûd Pacha (94/26/51); sur ces tribunaux, cf. AKGÜNDÜZ, 1988, vol. 1, p. 128-130 (Dâwûd Pacha) et p. 162-164 (Maḥmûd Pacha). Je remercie Işık Tamdoğan de m'avoir indiqué cette référence.

<sup>33</sup> ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 152.

<sup>34</sup> 77/124/200 (1149/1736), 94/168/286 (1145-1146/1732-1734).

<sup>35</sup> 177/398/622 (1180/1766).

Rahmân Efendî b. Husayn Efendî al-Murâdî<sup>36</sup>. À ce titre, ils interviennent parfois comme bailleurs de certains biens affectés au *waqf*. Şâlih Pacha, gouverneur de Damas dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle (1069/1658-1659), stipule de même que le *nâzir* de son *waqf* devra être le mufti de Damas<sup>37</sup>.

### Le *mutawallî* : un affranchi du fondateur

Selon une pratique répandue<sup>38</sup>, Sinân Pacha stipule que les *mutawallî* successifs de sa fondation seront les descendants mâles du plus qualifié de ses affranchis (*al-arshad fa-al-arshad min 'utaqâ' al-wâqif [...] thumma li-man yûjad min awlâdi-him wa ansâbi-him wa a'qâbi-him al-dhukâr dûna al-inâth*)<sup>39</sup>. En cas d'extinction de cette lignée, la *tawliya* reviendrait aux descendants mâles du fondateur, mais il semble que les descendants des affranchis aient occupé cette fonction au moins jusqu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

Lors de la rédaction de l'acte de *waqf* (début *jumâdâ II* 1004/début fév. 1596), le *mutawallî* de la fondation est Yûsuf Aghâ b. 'Abd al-Rahmân<sup>40</sup>; il est vraisemblablement le personnage auquel a succédé Qâsim b. 'Abd al-Mannân (m. 22 *rabî' I* 1057/27 avr. 1647), un des affranchis du fondateur (*wa huwa fî al-aşl min 'utaqâ' al-wazîr al-a'zam Sinân Bâshâ*), d'origine kurde<sup>41</sup>. Selon Muhibbî, ces deux personnages auraient été *nâzir*, mais il s'agit sans doute là d'une confusion du biographe qui, dans la notice qu'il consacre au fils de Qâsim, Muştafâ b. Qâsim b. 'Abd al-Mannân (né en 1027/1617-1618; mort au début de *sha'bân* 1079/début janv. 1669), indique que ce dernier succède à son père en tant que *mutawallî* des *waqf* de Sinân Pacha. Muhibbî précise que cette succession s'effectua en vertu de la stipulation concernant les affranchis et leurs descendants (*bi-mûjib al-sharţ li-al-'utaqâ' wa dhurriyyati-him*); il signale que ce personnage administra la fondation de manière rationnelle (*taşarrafa bi-al-tawliya bi-'aqli-hi*) mais que, en raison de la diminution

<sup>36</sup> 233/280/480 (1211/1796).

<sup>37</sup> MUHIBBÎ, 1970, vol. II, p. 242-243. Cette condition est d'ailleurs rappelée dans certains actes juridiques (166/14/37 et 166/29/77) et le mufti de Damas apparaît effectivement dans plusieurs actes de location de biens affectés au *waqf* de Şâlih Pacha au cours du xviii<sup>e</sup> siècle (133/396/637, 139/235/271, 166/14/37, 166/29/77).

<sup>38</sup> BAER, 1997, p. 277-278.

<sup>39</sup> ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 151.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>41</sup> MUHIBBÎ, 1970, vol. III, p. 292-293.

des revenus et de l'augmentation des dépenses, il connut des difficultés grandissantes et eut beaucoup de soucis et de préoccupations (*qalla 'alay-hi al-îrâd wa kathara al-şarf fa-zâdat 'alay-hi al-aḥwâl wa takad-dara min-hu al-fikr wa al-bâl*)<sup>42</sup>.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le *mutawallî* du *waqf* de Sinân Pacha est Qâsim Aghâ b. Qâsim Aghâ (m. 3 *şafar* 1115/18 juin 1703). Le chroniqueur Ibn Kannân rappelle à son tour la stipulation du fondateur concernant la fonction de *mutawallî* (*Banî Qâsim mashrûṭûn fî al-tawliya bi-şarṭ al-wâqif*)<sup>43</sup>. Il mentionne par ailleurs le décès d'un autre *mutawallî* du *waqf*, celui d'al-Sayyid Muşţafâ Aghâ al-Quṭayfânî (m. 9 *shawwâl* 1128/26 sept. 1716)<sup>44</sup>, mais il fait sans doute ici une confusion, courante dans les diverses sources examinées, sur le statut de ce personnage qui pourrait être le *qâ'immaqâm* du *mutawallî*, comme le sera quelques années plus tard, nous le verrons, al-Sayyid Ḥusayn al-Quṭayfânî qui est vraisemblablement son fils.

Le *mutawallî* qui retient ici toute notre attention est Aḥmad Aghâ b. Qâsim Aghâ b. Muḥammad Aghâ b. Qâsim Aghâ<sup>45</sup>, à propos duquel il est parfois précisé, dans les actes juridiques, que sa nomination est liée à la stipulation du fondateur du *waqf* (*bi-mûjib şarṭ al-wâqif*)<sup>46</sup>; il aurait été nommé par un ordre sultanien daté du 8 *sha'bân* 1143/16 février 1731<sup>47</sup>. À moins qu'il ne s'agisse d'une erreur, cette date pourrait correspondre à un renouvellement de ses fonctions; en effet, en 1146/1734, il évoque lui-même ses fonctions au sein du *waqf* depuis la fin de l'année 1137/août 1725<sup>48</sup>; par ailleurs, plusieurs actes établis à partir du 2 *dhû al-qa'da* 1133/25 août 1721 indiquent qu'il occupe déjà ce poste dans les années 1720<sup>49</sup>.

Très rapidement, Aḥmad Aghâ semble être en position de faiblesse au sein du *waqf*; lors d'une comparution au tribunal le 5 *shawwâl* 1146/11 mars 1734, il signale en effet que le *nâzir* ne lui a laissé aucune latitude pour s'occuper des affaires du *waqf* (*nâzir al-waqf lam yumakkin-hu min al-taşarruf*)<sup>50</sup> depuis la fin de l'année 1137/août 1725, soit depuis

<sup>42</sup> *Ibid.*, vol. IV, p. 385-387.

<sup>43</sup> IBN KANNÂN, 1994, p. 64.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>45</sup> Sa généalogie la plus complète, remontant à son arrière-grand-père, est indiquée dans 43/434/746.

<sup>46</sup> 43/166/293, 43/434/746.

<sup>47</sup> 74/49/96.

<sup>48</sup> 71/72/141.

<sup>49</sup> 43/166/293, 43/211/376, 43/434/746, 45/233/466, 45/234/467, 51/132/328, 52/159/452, 52/219/610.

<sup>50</sup> 71/72/141.

près de dix ans. Par ailleurs, environ trois mois plus tard, un ordre sultanien daté du 20 *muḥarram* 1147/22 juin 1734 frappe Aḥmad Aghâ d'interdiction (*ḥajr*)<sup>51</sup> : il ne doit plus intervenir dans les affaires du *waqf* ('*adam mudâkhalati-hi li-umûr al-waqf*), ni percevoir sa rétribution de *mutawallî* jusqu'à ce que son fils Muḥammad (qui doit lui succéder) ait atteint sa majorité (*bulûgh*) et sa capacité d'agir (*rushd*). Toutefois, les raisons pour lesquelles le *mutawallî* est sommé de ne plus s'occuper du *waqf* ne sont pas très claires : « *li-'ajzi-hi wa 'adam rushdi-hi* ». Si l'expression « '*adam rushdi-hi* » fait clairement référence à son manque de discernement, à quoi fait exactement allusion le terme « '*ajz* » ? À son incompetence ? À son invalidité ? Aurait-il été frappé d'interdiction en raison de son endettement ?<sup>52</sup> Il ne semble pas qu'il l'ait été en raison d'une quelconque déficience mentale car, dans les actes juridiques de cette époque, les troubles psychologiques et les personnes qui en sont atteintes sont désignés par des expressions particulières dont nous n'avons trouvé aucune trace en ce qui concerne Aḥmad Aghâ<sup>53</sup>.

Selon le même ordre sultanien, c'est al-Sayyid Ḥusayn Aghâ, son *qâ'immaqâm*, jugé plus efficace et plus apte (*anfa', aṣlah*), qui devra gérer les affaires du *waqf* tout seul, sans Aḥmad Aghâ (*bi-mufradi-hi dûna Aḥmad Aghâ*)<sup>54</sup>.

Dans un acte daté du 14 *muḥarram* 1149/25 mai 1736, il est indiqué que le *mutawallî* est absent de Damas<sup>55</sup>. Résiderait-il alors à Istanbul comme cela sera le cas en 1173/1760 et en 1209/1794 pour deux *mutawallî*

<sup>51</sup> Sont soumis au *ḥajr*, le mineur, le fou, l'irresponsable (notamment le dépensier), le failli, la personne atteinte d'une maladie mortelle et l'esclave ; cf. SCHACHT, 1975. Sur l'interdiction, cf. LINANT DE BELLEFONDS, 1973, p. 261-304.

<sup>52</sup> Sur l'interdiction pour cause d'endettement, cf. TYAN, 1964. Sur l'interdiction infligée à une personne dépensière, cf. ARABI, 2001.

<sup>53</sup> Dans les actes juridiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces expressions sont les suivantes : *maṣlûb al-'aql* (55/19/41), *khalal ḥâsil fî 'aqli-hi* (55/25/56), *mukhtall al-'aql* (64/195/577), *ikhtilâl 'aqli-hi* (72/199/356). Signalons qu'à la même époque, au mois de *rabî' II* 1142/novembre 1729, le juge de Damas met sous la tutelle (*waṣiyya*) de sa fille une femme qui est *mutawalliya* du *waqf* de son fameux ancêtre Lala Muṣṭafâ Pacha, car, ayant perdu la raison, elle est devenue incapable de gérer ses affaires (*ikhṭalla 'aqlu-hâ wa ṣârat lâ taḥsun al-taṣarruf fî umûr nafsi-hâ* ; cf. 56/181/500) ; sa fille est elle-même mise sous le contrôle de son frère et ne doit effectuer aucune démarche sans qu'il le sache (56/181/501). Dans ce cas, la *mutawalliya* est frappée d'interdiction par l'autorité juridique (*al-mahjûr 'alay-hâ min qibal al-shar' al-sharîf*) ; sa tutrice semble habilitée à traiter non seulement ses affaires personnelles mais aussi celles du *waqf*.

<sup>54</sup> 74/171/325.

<sup>55</sup> 77/124/200.

*wallî* du *waqf* de Şâlih Pacha ?<sup>56</sup> Nous perdons ensuite la trace d'Aḥmad Aghâ. Nous savons seulement qu'il est mort avant le 25 *rabî' I* 1153/20 juin 1740 ; à cette date, c'est son fils, Muḥammad Aghâ b. *al-marḥûm* Aḥmad Aghâ, qui, conformément à la stipulation du fondateur, est *mutawallî* du *waqf*<sup>57</sup> ; il occupe toujours cette fonction le 26 *muḥarram* 1174/7 septembre 1760<sup>58</sup>. Le 9 *sha'bân* 1191/12 septembre 1777, c'est 'Abd al-Raḥmân Aghâ b. Muḥammad Aghâ, probablement son fils, qui est *mutawallî* du *waqf*<sup>59</sup>.

Dans des actes datés du 8 *rabî' I* 1209/2 novembre 1794 et du 15 *jumâdâ I* 1209/7 décembre 1794, le *mutawallî* du *waqf* est Aḥmad Aghâ b. Muḥammad Aghâ<sup>60</sup>. Il s'agit sans aucun doute du personnage qui, à l'époque où Aḥmad Pacha al-Jazzâr gouverne Acre et Damas, aurait été envoyé par ce dernier à Damas comme *mutasallim* pour y rétablir l'ordre ; il serait arrivé d'Acre le 8 *ramadân* 1209/29 mars 1795 et aurait emprisonné de nombreuses personnes dont le précédent *mutasallim* et plusieurs membres de la famille Fârḥî qui occupaient les plus hautes fonctions financières auprès d'Aḥmad Pacha<sup>61</sup> ; il serait ensuite parti à Istanbul où il serait mort au mois de *rabî' I* 1213/août-septembre 1798<sup>62</sup>.

Une trentaine d'années plus tard, le 7 *rabî' I* 1243/28 octobre 1827, le *mutawallî* du *waqf* est Muḥammad Aghâ b. Qâsim Aghâ<sup>63</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1316/1898-1899, Ibrâhîm Aghâ b. Muḥammad Aghâ b. Ibrâhîm Aghâ b. Qâsim Aghâ b. 'Abd al-Raḥmân Aghâ occupe cette fonction<sup>64</sup>.

Bien que nous ne soyons pas en mesure d'établir avec précision les liens qui unissent ces *mutawallî* successifs, il semble que, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont les descendants des affranchis de Sinân Pacha qui, conformément aux stipulations de ce dernier, occupent cette fonction ; tous semblent bien appartenir à la lignée des Banû Qâsim, comme les identifie le chroniqueur Ibn Kannân<sup>65</sup>.

<sup>56</sup> 154/182/372, 230/515/643.

<sup>57</sup> 94/168/286.

<sup>58</sup> 159/90/184.

<sup>59</sup> 205/2/4.

<sup>60</sup> 227/367/416, 233/41/58.

<sup>61</sup> Sur la disgrâce de cette famille, cf. MARINO, 2003, p. 128-130.

<sup>62</sup> 'ABD, 1986, p. 22, p. 28, p. 41 ; cf. aussi DIMASHQÎ, 1982, p. 19.

<sup>63</sup> 313/81/246, 313/82/247.

<sup>64</sup> ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 124.

<sup>65</sup> IBN KANNÂN, 1994, p. 64.

### Le *qâ'immaqâm* : le substitut du *mutawallî*

Comme nous l'avons signalé, les *mutawallî* des *waqf* sultaniens sont parfois assistés localement par un *qâ'immaqâm* ; cela est ainsi le cas pour le *waqf* de Şâlih Pacha, gouverneur de Damas dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (1069/1658-1659)<sup>66</sup>. Dans l'acte de *waqf* de Sinân Pacha, cette fonction est prévue pour 'Uyûn al-Tujjâr : elle doit y être attribuée à un homme de confiance, juste, loyal, entièrement dévoué au *waqf*<sup>67</sup>. Al-Sayyid Ḥusayn Aghâ est *qâ'immaqâm* au sein du *waqf* au cours de la décennie étudiée mais son aire de compétence géographique, s'il en a une, n'est pas explicitement définie. Le 5 *shawwâl* 1146/11 mars 1734, il est investi de ses fonctions par le juge lors d'une séance du *dîwân* de Damas, en présence du gouverneur Sulaymân Pacha al-'Azm<sup>68</sup>. Sa nomination est officialisée par une décision du juge datée du 28 *dhû al-ḥijja* 1146/1<sup>er</sup> juin 1734, en vertu d'un ordre sultanien daté du 5 *dhû al-ḥijja* 1146/9 mai 1734. Dans cet acte de nomination sont précisées sa rémunération (20 *dirham* 'uthmâniyya par jour) et ses fonctions : tout comme un *mutawallî*, il peut percevoir (*qabḍ*), dépenser (*ṣarf*), louer (*ijâr*), construire et restaurer (*ta'mîr wa tarmîm*), emprunter (*istidâna*)<sup>69</sup>. Al-Sayyid Ḥusayn Aghâ est renouvelé dans ses fonctions au mois de *rajab* 1148/décembre 1735<sup>70</sup> et il les exerce toujours le 5 *jumâdâ II* 1159/25 juin 1746<sup>71</sup>.

La fonction de *qâ'immaqâm* est aussi attestée au sein du *waqf* pour des périodes postérieures : al-Sayyid Ḥusayn Aghâ l'occupe encore en 1153/1740 auprès du successeur d'Aḥmad Aghâ<sup>72</sup> et, au mois de *jumâdâ II* 1210/décembre 1795, 'Abd al-Raḥmân al-Murâdî est nommé mufti de Damas et *qâ'immaqâm* du *waqf* de Sinân Pacha<sup>73</sup>.

<sup>66</sup> Notons toutefois que le statut de ce *qâ'immaqâm*, 'Umar Efendî b. Aḥmad Efendî al-Manîñ-zâdah varie selon les documents : en 1166/1753, il est identifié comme le *mutawallî* du *waqf* (139/235/271) ; en 1173/1760, il est *wakîl* du *mutawallî* (154/182/372) et en 1175/1761, quelques jours après avoir été identifié comme *qâ'immaqâm* (166/14/27), il est qualifié de *wakîl* (166/29/77). Ces variations ne reflètent sans doute pas un changement de statut de ce personnage ; elles sont vraisemblablement dues à un manque de rigueur du scribe.

<sup>67</sup> ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 159.

<sup>68</sup> 71/62/124.

<sup>69</sup> 71/86/173.

<sup>70</sup> 74/171/325.

<sup>71</sup> 117/18/32.

<sup>72</sup> 94/168/286.

<sup>73</sup> 'ABD, 1986, p. 26-27. C'est ainsi qu'il est aussi identifié dans un acte de location du Ḥammâm al-Sinâniyya daté du 14 *jumâdâ I* 1211/15 novembre 1796 ; cf. 233/280/480.

Bien que cela ne soit précisé ni dans la décision de sa nomination, ni dans le document le confirmant dans ses fonctions, al-Sayyid Ḥusayn Aghâ b. Muṣṭafâ Aghâ est sans aucun doute possible al-Sayyid Ḥusayn Aghâ al-Quṭayfânî, comme cela est indiqué dans certains actes<sup>74</sup>. L'importance de ce personnage est notable, non seulement au sein du *waqf* de Sinân Pacha, mais aussi dans la vie politique damascène : le chroniqueur Budayrî l'identifie non pas comme le *qâ'immaqâm* mais comme le *mutawallî* du *waqf* de Sinân Pacha et signale qu'il est nommé *nâ'ib* de Damas au mois de *dhû al-ḥijja* 1155/février 1743, à la suite du meurtre du *mutasallim* par les Bédouins lors du pèlerinage<sup>75</sup>.

Ainsi, comme cela est le cas à la fin du siècle, en 1209/1795, pour le *mutawallî* du *waqf* de Sinân Pacha qu'Aḥmad Pacha al-Jazzâr envoie à Damas comme *mutasallim*, et comme cela se rencontre en Palestine à cette époque pour le *waqf* de Hâsekî Sultân<sup>76</sup>, les collusions sont fréquentes entre les fonctions exercées au sein des *waqf* impériaux et les responsabilités politiques.

### **Interdiction aux effets limités pour le *mutawallî*, satisfecit unanime pour le *qâ'immaqâm***

Dans cette affaire, la sanction infligée à Aḥmad Aghâ est beaucoup moins sévère que celle réservée à d'autres responsables de *waqf* qui, en raison de leur malhonnêteté, furent démis de leurs fonctions comme, par exemple, 'Umar al-'Azabî à Damiette, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>, ou Luṭfî, fils de Ni'ma al-Ḥamawî, à Damas, au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. L'interdiction qui frappe Aḥmad Aghâ par ordre sultanien daté du 20 *ramaḍân* 1147/13 février 1735 semble avoir des effets relativement limités. En effet, le 17 *rabî' I* 1148/7 août 1735, six mois après avoir été frappé d'interdiction, il se présente auprès du juge et atteste avoir fait les comptes du *waqf* avec son *qâ'immaqâm*. Dans le document établi à cette occasion, ses fonctions de *mutawallî* sont reconnues – la date de sa nomination est indiquée – mais aucune allusion n'est faite à son interdiction. Par ailleurs, toujours selon le même document, al-Sayyid Ḥusayn Aghâ aurait effectué, en 1147/1734-1735, des dépenses pour le *waqf* avec

<sup>74</sup> 74/73/138 et 117/18/32.

<sup>75</sup> BUDAYRÎ, 1959, p. 33.

<sup>76</sup> PERI, 1984.

<sup>77</sup> CRECELIUS, BADR 'ALI, 1995, p. 268.

<sup>78</sup> MARINO, 2005, p. 150, d'après 133/111/229.

l'autorisation d'Aḥmad Aghâ et sous son contrôle (*bi-idhn Aḥmad Aghâ wa ittîlâ'i-hi*); le *mutawallî* aurait, quant à lui, perçu sa rémunération (*ma'lûm waẓîfat al-tawliya li-Aḥmad Aghâ*) et continué à apposer son sceau sur des attestations (*bi-mûjib tamassukât mudhayyala bi-ismi-hi makhtûma bi-khatmi-hi*)<sup>79</sup>.

À la suite des comptes effectués avec al-Sayyid Ḥusayn Aghâ, Aḥmad Aghâ n'a pas été démis de ses fonctions de *mutawallî* mais il semble avoir été définitivement écarté de la gestion du *waqf*. Le 14 *rabi'* I 1149/23 juillet 1736, un groupe de personnes exerçant des fonctions au sein des différents établissements édifiés par Sinân Pacha se présentent auprès du juge et avouent leur satisfaction (*râḍûn*) et leur reconnaissance (*shâkirûn*) envers al-Sayyid Ḥusayn Aghâ, le *qâ'immaqâm*. Ils soulignent sa capacité à récolter l'argent du *waqf* et à le dépenser à bon escient (*qudratu-hu 'alâ taḥṣîl mâl al-waqf al-mazbûr wa ṣarfi-hi fî maḥalli-hi*) et affirment qu'il est plus apte qu'Aḥmad Aghâ, absent de Damas et frappé d'interdiction, pour veiller aux intérêts du *waqf*. Selon eux, si le *waqf* était resté entre les mains d'Aḥmad Aghâ une année supplémentaire, il aurait été voué à la détérioration et à la disparition. Les titulaires de fonctions dans les mosquées et les *takiyya* de Quṭayfa et de Sa'sa' ajoutent qu'al-Sayyid Ḥusayn Aghâ a restauré les deux *takiyya* et rétabli leur fonction alimentaire. Selon eux, l'action d'al-Sayyid Ḥusayn Aghâ au sein du *waqf* est donc très profitable pour ce dernier (*fî mubâsharat al-Sayyid Ḥusayn Aghâ li-umûr al-waqf naf' tâmm li-jihat al-waqf*)<sup>80</sup>.

Qu'en est-il donc de la situation de ces deux *takiyya* ?

---

#### DEUX TAKIYYA EN MAUVAIS ÉTAT À QUṬAYFA ET À SA'SA'

Comme de nombreux établissements de ce type, les deux *takiyya* de Sinân Pacha à Quṭayfa<sup>81</sup> et à Sa'sa'<sup>82</sup> connaissent des difficultés<sup>83</sup>. Leur fermeture donne lieu à une intense mobilisation auprès des autorités locales, représentées par le gouverneur et le juge au *dîwân* de Damas. Les efforts assidus du *qâ'immaqâm* permettront leur réouverture.

<sup>79</sup> 74/49/96.

<sup>80</sup> 77/124/200.

<sup>81</sup> Sur les constructions de Sinân Pacha à Quṭayfa, cf. SAUVAGET, 1937, p. 117-120; 1939, p. 49.

<sup>82</sup> Sur les constructions de Sinân Pacha à Sa'sa', cf. KIEL, 2001, p. 105-107.

<sup>83</sup> Sur cette question, cf. FAROQHI, 1974, p. 159 et p. 166; 1981, p. 111; 1995, p. 285.

### La fermeture des deux *takiyya*

Un document établi le 5 *shawwâl* 1146/11 mars 1734 comprend deux volets : il y est d'abord question de la détérioration des deux *takiyya*, dont le *mutawallî* est jugé responsable, puis des dettes qui sont attribuées à ce dernier<sup>84</sup>. Nous examinerons ici les deux *takiyya* et nous nous pencherons ensuite sur la question des dettes.

Au début du document sont rappelés les faits (*ba'da an*, « après que... ») :

- Les personnes recevant une rétribution (*murtaziqa*) des deux *takiyya* situées à Sa'sa' et à Quṭayfa ainsi que les habitants des villages affectés au *waqf* de Sinân Pacha ont adressé deux pétitions ('*arḍ ḥâl*) au gouverneur de Damas, Sulaymân Pacha al-'Azm, au sujet de la détérioration (*iḍmihlâl*) du *waqf* et de la fermeture des deux *takiyya* depuis sept mois. Ils ont sollicité un examen de leur situation et une inspection des deux *takiyya* et des deux mosquées qui s'y trouvent (*iltamasû al-nazar fî ḥâli-him wa al-kashf wa al-wuqûf 'alâ aḥwâl al-takiyyatayn al-marqûmatayn wa al-jâmi'ayn bi-himâ*).
- Le gouverneur a répondu favorablement à leur sollicitation et a adressé un ordre (*buyuruldu*) au juge pour lui demander de diligenter une délégation sur place.
- À la suite de l'inspection, les *murtaziqa* des deux *takiyya* et une foule d'habitants des villages du *waqf* (*murtaziqat al-takiyyatayn al-marqûmatayn wa jamm min ra'âyâ qurâ al-waqf*) se sont présentés au *dîwân* et ont exhibé les deux documents établis par le juge.

Selon le contenu du premier (*maḍmûn al-awwal*), on a inspecté la *takiyya* et la mosquée de Quṭayfa et on n'a pas trouvé de provisions (*dhakhîra*) dans son cellier (*kîlâr*) ; dans certains endroits de la mosquée, on a trouvé des tapis (*ḥiṣar*) et cinq lampes (*qanâdîl*) dont l'huile provenait du village<sup>85</sup> ; la cuisine et le four du *khân* étaient en ruine (*kharâb*) et les pièces étaient démunies de porte (*bi-lâ abwâb*).

Selon le contenu du second (*maḍmûn al-thânî*), on a inspecté la *takiyya* de Sa'sa' et sa mosquée ; on a trouvé dans le cellier 10 *raṭl* de graisse (*samn*), 20 *raṭl* de riz, 2 *raṭl* d'huile, 12 *mudd* de farine (*daqîq*), 4 *raṭl* de mélasse (*dibs*), 2 *mudd* d'olives (*zaytûn*), une grande marmite (*tanjara*

<sup>84</sup> 71/72/141.

<sup>85</sup> Sur l'éclairage de la *zaviye* de Celaleddin à Konya à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, cf. FAROQHI, 1988, p. 54-56.

*kabîra*) et 1 *ghirâra*<sup>86</sup> d'orge (*sha'îr*); la *takiyya*, le *khân* et le moulin (*tâhûn*) étaient en ruine (*kharâb*)<sup>87</sup>.

Après la lecture de ces deux documents au *dîwân*, les demandeurs ont porté plainte contre le *mutawallî* du *waqf*, Aḥmad Aghâ; ils ont réclamé leur dû et l'ouverture des deux *takiyya*, ainsi que leur restauration et celle des deux mosquées qui s'y trouvent. Selon eux, le *waqf* n'était pas endetté : les dettes étaient celles d'Aḥmad Aghâ.

Avant d'aborder la question des dettes qui fait l'objet de la seconde partie du document en question, voyons quelles sont les grandes étapes de la remise en fonctionnement de ces deux *takiyya*.

### La restauration des deux *takiyya*

Nous ne disposons d'aucun document relatant la restauration des deux établissements<sup>88</sup> mais celle-ci est évoquée dans plusieurs actes établis dans les années 1148-1149/1735-1736; il apparaît ainsi qu'al Sayyid Ḥusayn Aghâ a réagi très rapidement après la dénonciation de la situation au *dîwân* de Damas.

Comme cela est indiqué dans un document établi le 17 *rabî' I* 1148/7 août 1735 au sujet des revenus et des dépenses du *waqf*<sup>89</sup>, al-Sayyid Ḥusayn Aghâ a effectué des dépenses pour restaurer les deux *takiyya* entre le 8 *shawwâl* 1146/14 mars 1734 – soit trois jours après l'examen de la situation des deux institutions au *dîwân* par le gouverneur et par le juge – et la fin de *dhû al-ḥijja* 1146/2 juin 1734.

Au début de l'année 1147/3 juin 1734, le *mutawallî* et le *qâ'immaqâm* du *waqf* empruntent, pour huit mois, 4 800 *qursh* à un certain Ramaḍân Aghâ afin de payer, entre autres, les provisions (*dhakhâ'ir*) des deux *takiyya* du *waqf* situées à Sa'sa' et à Quṭayfa, signe que les deux établissements sont à nouveau ouverts ou sur le point de l'être<sup>90</sup>. Dans les

<sup>86</sup> 1 *raṭl* serait équivalent à 1,85 kg, 1 *mudd* à 2,84 kg (72 *mudd* = 1 *ghirâra*) et 1 *ghirâra* à 204,5 kg; cf. respectivement HINZ, 1970, p. 33, p. 75, p. 64.

<sup>87</sup> Ces quantités ne constituent pas un gros stock : à l'exception des céréales dont les quantités ne sont pas précisées dans l'acte de *waqf*, elles correspondent environ à celles qui sont prévues quotidiennement pour chaque établissement; cf. ARNÂ'ÛT éd., 1993, p. 159-161. Pour une comparaison avec la nourriture devant être distribuée dans l'*imaret* de Sinân Pacha à Kačanik (sud du Kosovo), cf. KIEL, 2007, p. 110.

<sup>88</sup> Pour un état des lieux de la *takiyya* de Lala Muṣṭafâ Pacha, située à Qunayṭira, non loin de Sa'sa', cf. 18/73/113 (23 *muḥarram* 1101/6 nov. 1689). Sur la restauration d'une *imaret* à Istanbul au XVII<sup>e</sup> siècle, cf. ERGİN, 2007.

<sup>89</sup> 74/49/96.

<sup>90</sup> Cf. 72/85/159. Nous examinerons plus loin les modalités du remboursement de cet emprunt.

comptes du *waqf* de l'année 1147/1734-1735 entre le *mutawallî* et le *qâ'immaqâm*, il est aussi indiqué que des dépenses ont été effectuées pour payer les provisions des deux *takiyya*, restaurer la *takiyya* de Sa'sa' et rétribuer les titulaires de fonctions ('*alâ'if arbâb al-wazâ'if*) dans les deux institutions<sup>91</sup>.

L'année suivante, dans l'acte établi au mois de *rajab* 1148/décembre 1735 pour maintenir al-Sayyid Ḥusayn Aghâ dans ses fonctions de *qâ'immaqâm*, il est enfin indiqué que, selon des informations données par un grand nombre (*ikhbâr jamm ghafîr wa khalq kabîr*) de personnes concernées par le *waqf*, le personnage en question a restauré les deux *takiyya* de Quṭayfa et de Sa'sa' et les a dotées de provisions (*dhakhâ'ir*)<sup>92</sup>. C'est encore sur ces deux points – restauration et alimentation – qu'insistent l'année suivante, dans un satisfecit unanime exprimé le 14 *rabî' I* 1149/23 juillet 1736, les personnes exerçant des fonctions au sein des mosquées et des *takiyya* de Quṭayfa et de Sa'sa'<sup>93</sup>.

Si le fonctionnement des deux institutions semble ainsi rétabli grâce à l'intervention efficace du *qâ'immaqâm*, le *waqf* a toutefois été menacé par l'endettement de son *mutawallî*.

---

#### LE TRANSFERT DES DETTES DU MUTAWALLÎ SUR LES VILLAGES DU WAQF

Au cours de la procédure relatant la détérioration des deux *takiyya* dans l'acte établi le 5 *shawwâl* 1146/11 mars 1734<sup>94</sup>, un lien direct est établi entre cette détérioration et l'endettement qui est attribué non pas au *waqf* mais à son *mutawallî*, Aḥmad Aghâ, qui en a transféré le remboursement aux villages du *waqf* sous forme de *ḥawâla*<sup>95</sup>.

#### Les dettes d'Aḥmad Aghâ

Aḥmad Aghâ reconnaît que les dettes qui lui sont imputées sont bien les siennes, mais elles le sont à cause du *waqf* (*al-duyûn al-mutarattiba*

<sup>91</sup> Cf. 74/49/96. Sur les titulaires de fonctions dans les trois *takiyya* de Sinân Pacha, cf. ARNÂ'ÛṬ éd., 1993, p. 157-161 ; PASCUAL, 1983, p. 64.

<sup>92</sup> 74/171/325.

<sup>93</sup> 77/124/200.

<sup>94</sup> 71/72/141.

<sup>95</sup> Sur le transfert de dette, cf. DIETRICH, 1975. Pour des fatwas concernant le transfert du droit de créance dans le cas de *waqf*, cf. RAMLÎ, 1882-1883, vol. I, p. 250-251 ; IBN 'ÂBIDÎN M., 1882-1883, vol. I, p. 291-296.

'*alay-hi duyûnu-hu bi-sabab al-waqf*). Comme nous l'avons signalé, il indique que, depuis la fin de l'année 1137/septembre 1725<sup>96</sup>, il ne s'est pas occupé du *waqf* car le *nâzir* ne lui laissait aucune latitude; c'est, selon lui, 'Uthmân Çelebî al-Bahnasî<sup>97</sup> qui s'en occupait et c'est en raison de la cupidité (*tam'*) de ce dernier que la situation du *waqf* s'est détériorée et qu'il s'est trouvé confronté à des dettes (*ibtala'a al-mutawallî bi-al-duyûn*). Nous ignorons à quel titre 'Uthmân Çelebî al-Bahnasî s'occupait du *waqf* de Sinân Pacha, tout comme nous ignorons les raisons pour lesquelles Ahmad Aghâ s'est retrouvé endetté «à cause du *waqf*». Bien que le *waqf* jouisse de la personnalité juridique et que ses dettes ne soient pas, légalement, exigibles du *mutawallî*<sup>98</sup>, il semble que la responsabilité de ce dernier est ici engagée<sup>99</sup>.

Ahmad Aghâ rappelle (*dhakara*) que le montant total des dettes s'élève à 20 573,25 + 1/3 *qursh* et détaille la somme due à chaque créancier, neuf présents (18 927,75 *qursh*) et six absents (1 645,5 + 1/3 *qursh*). Il indique qu'il n'est pas en mesure de rembourser ces dettes en un seul versement en raison de ses faibles revenus (*lâ qudra la-hu 'alâ wafâ' al-duyûn al-mazbûra daf'a wâhida li-qillat îrâdi-hi wa madkhûli-hi*) et qu'il en a transféré (*kâna ahâla*) une partie sur les villages du *waqf*; il demande la suppression de ces transferts (*talaba ilghâ' hâdhihi al-ḥawâlât*) et l'échelonnement de ses dettes (*taqsîṭ mâ 'alay-hi min al-duyûn*).

En présence de neuf créanciers, les revenus d'Ahmad Aghâ sont calculés. Après examen (*ba'd al-tafahḥuṣ*), il apparaît que les dettes de l'année 1146/1733-1734 doivent être remboursées selon les modalités suivantes : chaque créancier recevra le quart de la somme qui lui est due (*bi-ḥasab al-rub'*) dans un délai de six mois à partir du début du mois de *shawwâl* de l'année en cours/début mars 1734; puis, chaque année, pen-

<sup>96</sup> Cette date est antérieure à celle que nous connaissons pour sa nomination (1143/1731, 74/49/96).

<sup>97</sup> 'Uthmân Çelebî al-Bahnasî fait partie d'une grande famille d'ulémas damascains. Il s'agit probablement de 'Uthmân Efendî b. 'Abd al-Rahmân Efendî b. 'Uthmân Efendî qui occupe diverses fonctions au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle: au mois de *jumâdâ II* 1138/février 1726, après avoir été lecteur du Coran au sein du *waqf* de Küçük Aḥmad Pacha (56/35/154), il est nommé enseignant dans une *madrasa* hanafite située intra-muros, la *Madrasa Qaşşâ'iyya*, et *mutawallî* de son *waqf* (56/34/152). Au mois de *şafar* 1149/fin juin 1736, il est nommé *nâzir* des *waqf* de ses aïeux (77/83/141) et *mutawallî* de la mosquée de Bahrâm Aghâ, située intra-muros, dans le quartier de Bâb Tûmâ (77/83/142).

<sup>98</sup> Sur cette question, cf. ZAHRAA, 1995; ABU SAAD, 2001; 'AKSH, 2001; MAYMÂN, 2004; BEHRENS-ABOUSEIF, 2009.

<sup>99</sup> Pour un autre cas dans lequel la responsabilité du *mutawallî* est engagée, cf. MARINO, MEIER, 2009.

dant dix ans, à partir du début du mois de *rabî' II* 1147/début septembre 1734, une somme de 1 543,5 *qursh* devra être payée en vertu du document (*daftar*) signé par le juge ; celui-ci précise le nom des créanciers et le montant de leur créance. Les créanciers présents approuvent l'échelonnement (*radû bi-al-taqât*). Les dettes étant celles d'Aḥmad Aghâ, le gouverneur et le juge annulent les transferts et le juge fait savoir que, dans la mesure où les revenus d'Aḥmad Aghâ ne permettent pas le remboursement des dettes en un seul versement, ils ne doivent pas lui réclamer plus que cela (*fa-laysa la-hum muṭâlabatu-hu bi-azyad min dhâlika*)<sup>100</sup>.

Plus d'une trentaine de témoins signent cet acte à la suite duquel est consigné, dans le registre, un document récapitulatif qui établit la liste des créanciers et les sommes qui leur sont dues par Aḥmad Aghâ. Ce dernier accepte, dans cet acte, de rembourser ses dettes sur ses revenus, sans transfert sur les sujets du *waqf* (*min ghayr ḥawâla 'alâ ra'âyâ al-waqf*)<sup>101</sup>.

Six ans plus tard, le 25 *rabî' I* 1153/20 juin 1740, alors que Muḥammad Aghâ a succédé à son père comme *mutawallî* du *waqf*, al-Sayyid 'Alî b. *al-marḥûm* al-Sayyid 'Abd al-Wâḥid, réclame une somme de 1 589,75 *qursh* à al-Sayyid Ḥusayn Aghâ qui est toujours *qâ'immaqâm* du *waqf*. Le demandeur fait référence à l'acte établi le 5 *shawwâl* 1146/11 mars 1734 dans lequel figure effectivement le nom de son père et le montant de la somme réclamée. Au cours de cette procédure, al-Sayyid Ḥusayn Aghâ exhibe plusieurs cahiers de comptes du *waqf* ('*iddat dafâtir muḥâsabât al-waqf*), notamment ceux des années 1145/1732-1733 et 1146/1733-1734 ; ces documents montrent qu'aucune dépense supplémentaire ne pouvait justifier un endettement du *waqf* (*lam yûjad fî-himâ ziyâda fî maṣârifi-hi taqtaḍî al-istidâna*)<sup>102</sup>. Le juge fait alors savoir au demandeur que, dans la mesure où les dettes étaient celles d'Aḥmad Aghâ et non celles du *waqf*, ni lui ni les autres héritiers de son père ne doivent s'opposer à al-Sayyid Ḥusayn Aghâ et au *waqf* à ce sujet<sup>103</sup>.

Cette démarche, qui laisse supposer que les dettes n'ont pas été remboursées selon l'accord convenu, est quelque peu insolite. Bien qu'il

<sup>100</sup> 71/72/141.

<sup>101</sup> 71/73/142.

<sup>102</sup> Notons toutefois que l'année suivante, en 1147/1734-1735, dans le cadre d'une procédure très fréquente dans la gestion des *waqf*, le *mutawallî* et le *qâ'immaqâm* empruntent à un certain Ramaḍân Aghâ une somme de 4 800 *qursh* ; cet emprunt est réalisé en bonne et due forme, avec l'autorisation du juge, en raison du manque d'argent dans les caisses du *waqf* (*li-'adam mâl ḥâṣil fî al-waqf*) ; cf. 72/85/159.

<sup>103</sup> 94/168/286.

connaisse le contenu de l'acte établissant les dettes d'Aḥmad Aghâ, le demandeur semble – ou fait semblant d' – ignorer que les dettes étaient non pas celles du *waqf*, mais celles du *mutawallî*; il tente ainsi de récupérer les créances de son père auprès du *waqf* et non pas auprès du fils du débiteur défunt car il sait sans aucun doute que « les dettes ne sont jamais dues par les héritiers ni sur leur personne, ni sur leurs biens. Seule la succession du *de cuius* en répond »<sup>104</sup>. Le défendeur, quant à lui, n'exhibe pas l'acte mettant en évidence les dettes d'Aḥmad Aghâ, mais seulement les cahiers de comptes montrant que le *waqf* n'était pas endetté. Tout se passe en définitive comme si le but de cette démarche était de confirmer la non-implication du *waqf* dans l'endettement de son précédent *mutawallî*.

Comment Aḥmad Aghâ gère-t-il donc le remboursement de ses dettes ?

### **Le transfert du droit de créance (*ḥawâla*)**

Les raisons pour lesquelles Aḥmad Aghâ se retrouve endetté à cause de 'Uthmân Çelebî al-Bahnasî demeurent obscures. Dans la mesure où cet endettement semble être lié au *waqf*, le *mutawallî* aurait-il emprunté sans l'autorisation du juge ?<sup>105</sup> Nous ignorons tout des circonstances dans lesquelles ces dettes ont été contractées mais deux documents nous renseignent sur deux emprunts qui doivent être remboursés par certains villages du *waqf*: l'un est effectué par Aḥmad Aghâ en 1145/1733 et l'autre par Aḥmad Aghâ et al-Sayyid Ḥusayn Aghâ en 1147/1734. Comme nous le verrons plus loin, les villages concernés par ces transferts sont les mêmes que ceux concernés par les comptes établis entre les deux responsables du *waqf* pour deux années consécutives.

#### *Un transfert de dette au profit d'al-Ḥâjj Ḥijâzî*

Le 29 *dhû al-qa'da* 1145/13 mai 1733<sup>106</sup>, soit onze mois avant que son endettement ne soit établi auprès du juge, Aḥmad Aghâ avoue (*aqarra*) une dette de 8 500 *qursh* envers un certain al-Ḥâjj Ḥijâzî b. al-Ḥâjj Muṣṭafâ<sup>107</sup>, somme qu'il doit lui rembourser sous forme de transfert

<sup>104</sup> CHEHATA, 2005, p. 102.

<sup>105</sup> Dans ce cas, il lui appartiendrait de rembourser les dettes du *waqf* sur ses propres fonds; cf. MAYMÂN, 2004, p. 45-48.

<sup>106</sup> 71/32/68.

<sup>107</sup> Dans la liste des dettes établie le 5 *shawwâl* 1146/11 mars 1734, ce personnage

(*hawâla*) en cinq traites (*qast*) annuelles de 1 700 *qursh* à partir de 1147/juin 1734. Le créancier peut se procurer cette somme sur dix sources de revenus du *waqf*: outre le loyer du village de Hâşbayâ (458 *qursh*), un revenu émanant du village de Ruḥayba (100 *qursh*) et un autre qui n'a pu être identifié (150 *qursh*), il s'agit de « l'argent des *şûbâshî* » (*mâl al-şûbâshiyya*)<sup>108</sup> de sept villages<sup>109</sup>.

Dans ce transfert de droit de créance, la part de « l'argent des *şûbâshî* » est relativement importante; elle s'élève à 1 000 *qursh*, somme qui, comme les autres, ne doit pas être versée au *waqf*, mais perçue par le créancier d'Aḥmad Aghâ. Normalement, « la dette du cédant doit être conforme à celle du débiteur cédé »<sup>110</sup>; cela n'est pas le cas ici et le créancier devra par conséquent restituer le surplus au *mutawallî*<sup>111</sup>.

Dans cet acte, il n'est pas précisé si cette somme est empruntée pour le compte du *waqf*; s'agirait-il d'un emprunt dont le *mutawallî* envisage le remboursement sur des revenus futurs auxquels il aurait droit dans le cadre du *waqf*?<sup>112</sup>

Un autre emprunt effectué l'année suivante par les deux responsables du *waqf* est, quant à lui, explicitement contracté pour les besoins du *waqf*.

apparaît comme le plus gros créancier d'Aḥmad Aghâ; sa créance s'élève à 9 842 *qursh* (71/72/141, 71/73/142).

<sup>108</sup> Dans la Palestine du XVI<sup>e</sup> siècle, les *şûbâshî* sont très présents en milieu rural, où ils peuvent louer le droit de collecter des revenus à la place des personnes qui en sont officiellement chargées. Bien qu'ils ne soient pas mentionnés dans la liste du personnel d'un *waqf*, ils peuvent donc, indirectement, exercer des fonctions dans le cadre de celui-ci en collectant les taxes dans les villages (SINGER, 1994, p. 26-28 et p. 73; 2002, p. 57). Sur les taxes collectées par le *şûbâshî* de la fondation de Hâsekî Sultân dans huit villages proches de Ramla en 994/1586, cf. SINGER, 1996. Notons que les *şûbâshî* sont parfois débiteurs du *waqf* pour lequel ils collectent les taxes (SINGER, 1994, p. 73). Les règlements fiscaux des diverses provinces syriennes établis au XVI<sup>e</sup> siècle mentionnent à plusieurs reprises des restrictions sur les taxes que les *şûbâshî* sont habilités à lever; cf. MANTRAN, SAUVAGET, 1951, p. 34 et p. 51-56.

<sup>109</sup> À l'exception de celui du village de Ruḥayba qui s'élève à 300 *qursh*, ce *mâl al-şûbâshiyya* est de 100 ou 150 *qursh*: Hâşbayâ, 150 *qursh*; Halâ et Tawânî, 100 *qursh*; Qâbûn, 100 *qursh*; Kiswa, 150 *qursh*; Kanâkir, 100 *qursh*; Manîḥa, 100 *qursh*. En 1146-1147/1733-1735, la contribution des villages de Qâbûn, de Ḥammûriyya et de Kanâkir au *mâl al-şûbâshiyya* est de 435 *qursh*; cette somme sert à payer les frais de déplacement et les dépenses de l'envoyé du *mutawallî* à Istanbul; cf. 74/49/96.

<sup>110</sup> DIETRICH, 1975.

<sup>111</sup> D'après nos calculs, le surplus est de 8 *qursh*; dans le document, il est indiqué qu'il est de 40 *qursh*.

<sup>112</sup> Le *mutawallî* semble en effet utiliser des revenus (*'awâ'id*) du *waqf* qui lui sont destinés pour rembourser ses dettes; cf. 74/49/96.

*Un transfert de dette au profit de Ramaḍân Aghâ*

Le 23 *rajab* 1147/19 décembre 1734, soit près de dix mois après que l'endettement d'Aḥmad Aghâ a été établi auprès du juge, le *mutawallî* et le *qâ'immaqâm* avouent (*aqarra*) devoir une somme de 4 800 *qursh* à un certain Ramaḍân Aghâ b. 'Alî Beshe : 3 600 *qursh* empruntés depuis le début *muḥarram* de l'année en cours/début juin 1734 en plusieurs versements (*fî dafa'ât mutafarriqa*) ; 400 *qursh* empruntés le jour de l'aveu pour les provisions destinées à la réception du gouverneur de Damas (*li-ajl dhakhîrat istiqbâl ḥaḍrat muḥâfiẓ Dimashq*) ; 800 *qursh* correspondant à « une quantité connue de savon »<sup>113</sup> qu'ils ont achetée ce jour-là à Ramaḍân Aghâ ; cette somme doit être remboursée dans huit mois. Il s'agit là d'un endettement autorisé par le juge, procédure tout à fait courante dans la gestion des *waqf*. Les débiteurs autorisent quant à eux le remboursement de l'emprunt sur l'argent du *waqf* : 1 300 *qursh* auprès des villageois de Kiswa, 1 200 *qursh* auprès de ceux de Ḥammûriyya, 1 300 *qursh* auprès de ceux de Ruḥayba, 500 *qursh* auprès de ceux de Quṭayfa et 500 *qursh* auprès de ceux de Tawânî<sup>114</sup>.

Les modalités de remboursement de ces dettes, étroitement liées aux taxes versées par les villages du *waqf* de Sinân Pacha, nous conduisent à examiner les revenus et les dépenses de celui-ci tels qu'ils apparaissent à travers les comptes établis entre le *mutawallî* et le *qâ'immaqâm* le 17 *rabî' I* 1148/7 août 1735.

---

**LE RÈGLEMENT DES COMPTES**

En tant que fondation impériale brassant d'importants flux financiers, le *waqf* de Sinân Pacha figure sans aucun doute dans les registres de comptabilité conservés à Istanbul qui permettent, comme l'ont montré de nombreuses études, d'examiner la situation financière de ces fondations sur plusieurs décennies<sup>115</sup> ; un document comptable concernant ce *waqf*, daté des premières années de son existence (1004-1006/1595-1598), est

<sup>113</sup> Il s'agit là d'une formulation courante pour éviter de dire explicitement qu'il s'agit d'intérêts.

<sup>114</sup> 72/85/159.

<sup>115</sup> Sur ce type de registres, cf., par exemple, FAROQHI, 1974, 1981, 1988 ; GERBER, 1988, p. 149-185 ; FAROQHI, 1995 ; ORBAY, 2005 et 2007.

d'ailleurs conservé dans les archives du musée de Topkapı<sup>116</sup>. En Syrie, certains registres d'Alep sont consacrés à la comptabilité des *waqf*<sup>117</sup>, mais aucun registre de ce type n'existe pour Damas ; seuls quelques rares documents comptables y sont consignés dans les registres des tribunaux<sup>118</sup>. Parmi eux se trouve un document singulier, un acte de deux pages, daté du 17 *rabî' I* 1148/7 août 1735, dans lequel le *mutawallî* atteste (*ashhada 'alay-hi*) avoir fait les comptes (*taḥâsaba*) avec son *qâ'immaqâm* sur les sommes qui ont été perçues et dépensées par ce dernier au cours des années 1146-1147/1733-1735<sup>119</sup>.

### Revenus et dépenses pour l'année 1146/1733-1734

Une partie des comptes entre les deux responsables du *waqf* porte sur les revenus et les dépenses concernant une période de trois mois moins huit jours pour la fin de l'année 1146/1734<sup>120</sup>. Cette comptabilité débute le 8 *shawwâl* 1146/14 mars 1734, soit trois jours après que l'endettement d'Aḥmad Aghâ a été établi auprès du juge. Au cours donc des trois derniers mois de l'année 1146/1733-1734, al-Sayyid Ḥusayn Aghâ a perçu une somme de 966,5 *qursh* et 2 *mişriyya*<sup>121</sup>, correspondant au loyer du hammam situé dans le Sûq al-Sinâniyya, à Damas<sup>122</sup>, et à des revenus provenant d'Acre. Au cours de cette période, il a effectué des dépenses pour les deux *takiyya* du *waqf* situées à Sa'sa' et à Quṭayfa : provisions et autres (*dhakhâ'ir wa ghayr dhâlika*), rétribution des titulaires de fonctions ('*alâ'if arbâb al-waḥâ'if*) dans la mosquée du fondateur située à Damas<sup>123</sup> et salaires liés au *waqf* (*ujûr mutarattiba 'alâ al-waqf*). Ses dépenses ont atteint 1 596 *qursh* et 7 *mişriyya* ; les comptes de cette période affichent donc un déficit de 629,5 *qursh* et 5 *mişriyya*.

<sup>116</sup> Öz, 1946, p. 190.

<sup>117</sup> Il s'agit des registres « *muḥâsabât awqâf* » n<sup>os</sup> 39, 152/I, 177 ; cf. aussi n<sup>o</sup> 329 (1) et II/1 ; MARINO, OKAWARA, 1999, p. 164, p. 176-177, p. 183, p. 199.

<sup>118</sup> Cf., par exemple, la comptabilité du *waqf* de la Madrasa Fârisiyya dans 18/19/28.

<sup>119</sup> 74/49/96.

<sup>120</sup> La comptabilité des *waqf* est normalement établie pour une année, mais cela n'est pas toujours le cas ; cf. ORBAY, 2007, p. 12-16.

<sup>121</sup> 40 *mişriyya* sont équivalentes à 1 *qursh*.

<sup>122</sup> Entre 1159/1746 et 1211/1796, soit sur une période d'un demi-siècle, le loyer du Hammâm al-Sinâniyya demeure le même : 67,5 *qursh* par mois, soit 810 *qursh* par an (117/18/32, 159/90/184, 177/398/622, 218/460/2201, 233/41/58, 233/280/480).

<sup>123</sup> Sur le salaire des titulaires de fonctions dans la mosquée Sinâniyya à Damas, cf. PASCUAL, 1983, p. 62-63.

Pour l'année 1146/1733-1734, al-Sayyid Ḥusayn Aghâ a aussi perçu une somme de 4 730 *qursh* provenant des villageois de Ruḥayba, Quṭayfa, Ḥammûriyya, Kiswa, Tawânî et Ḥalâ<sup>124</sup> et du coton de Sa'sa'. Il en a déduit la somme de 629,5 *qursh* et 5 *mişriyya* mentionnée plus haut. Sur la somme restante de 4 100,25 *qursh* et 5 *mişriyya*, il a remis 4 009,25 *qursh* et 5 *mişriyya* à Aḥmad Aghâ à qui il devait encore par conséquent 91 *qursh*.

### Revenus et dépenses de l'année 1147/1734-1735

Les comptes entre le *mutawallî* et son *qâ'immaqâm* ont aussi porté sur les revenus qu'a perçus al-Sayyid Ḥusayn Aghâ au cours de l'année 1147/1734-1735 : 510,75 *qursh* et 3 *mişriyya* correspondant aux loyers de jardins (*min ujûr al-basâtîn*) et 2 433,25 *qursh* et 6 *mişriyya* payés par des villages et des *mazra'a* (*min ba'd al-qurâ wa al-mazâri'*).

Les villageois de Kiswa, Tawânî, Ḥalâ, Ruḥayba et Quṭayfa ont, quant à eux, payé 4 930 *qursh*, somme correspondant aux revenus du *waqf* issus de la récolte des villages mentionnés (*naẓîr mâ huwa 'â'id li-jihat al-waqf al-mazbûr min ghilâl al-qurâ al-madhkûra*)<sup>125</sup>.

La somme totale qu'a perçue al-Sayyid Ḥusayn Aghâ en 1147/1734-1735 est de 7 874 *qursh* et 9 *mişriyya* auxquels ont été ajoutés les 91 *qursh* dus sur les revenus de l'année précédente, soit 7 965 *qursh* et 9 *mişriyya*.

Les comptes ont aussi porté sur les dépenses qu'a effectuées al-Sayyid Ḥusayn Aghâ pour le *waqf* au cours de l'année 1147/1734-1735.

Outre les sommes consacrées aux deux *takiyya* (provisions pour les voyageurs, restauration de la *takiyya* de Sa'sa', rétribution des titulaires de fonctions dans les deux institutions), ces dépenses ont aussi concerné, entre autres, les mosquées (*jâmi'* et *masjid*) du fondateur à Damas (huile, bougies, tapis, rémunérations) et la restauration des biens du *waqf* situés à Damas, sans oublier les salaires du *qâ'immaqâm* et du *mutawallî* et les

<sup>124</sup> À l'exception de Ḥalâ, ces villages sont les mêmes que ceux mentionnés dans la reconnaissance de dette du *mutawallî* et du *qâ'immaqâm* envers Ramaḍân Aghâ (72/85/159, 1147/1734). La somme en question est sensiblement voisine : Ramaḍân Aghâ devait se procurer 4 800 *qursh* auprès des gens de ces villages. Dans ce document, la somme payée par ces villages est de 4 730 *qursh* en 1146/1733-1734 et de 4 930 *qursh* en 1147/1734-1735.

<sup>125</sup> Contrairement à l'année précédente, le village de Ḥammûriyya n'est pas mentionné : s'agirait-il d'un oubli du scribe ? Quoi qu'il en soit, on constate une augmentation de 200 *qursh* par rapport à la somme payée par ces villages l'année précédente.

frais liés à l'envoi de « l'argent des écoles » destiné au *seyhülislam*. Les dépenses d'al-Sayyid Ḥusayn Aghâ pour l'année en question se sont élevées à 8 961,66 *qursh*, soit 996,5 *qursh* de plus que les revenus.

Sont ensuite mentionnées les céréales attribuées au *waqf* (tabl. I) et les taxes perçues par al-Sayyid Ḥusayn Aghâ.

À l'exception de Qâbûn, situé à proximité de Damas, les villages qui fournissent des céréales au *waqf* sont liés aux deux *takiyya* : il s'agit de Sa'sa' et Kharîbat Sa'sa', qui abritent une des deux *takiyya*, et de Jayrûd, Ḥalâ et 'Ayn al-Baydâ', proches de la *takiyya* de Quṭayfa.

**Tableau I. Céréales attribuées au *waqf* de Sinân Pacha pour l'année 1146/1733-1734 (récolte effectuée en 1147/1734-1735)**

Village	Blé ( <i>ḥiṭṭa</i> )	Orge ( <i>sha'îr</i> )
Jayrûd	5 <i>ghirâra</i>	62 <i>ghirâra</i> et 4,5 <i>mudd</i>
Qâbûn	39 <i>ghirâra</i> et 9 <i>mudd</i>	25 <i>ghirâra</i>
Sa'sa' et Kharîba (Kharîbat Sa'sa')	34 <i>ghirâra</i> et 4 <i>mudd</i>	39 <i>ghirâra</i> et 7 <i>mudd</i>
Ḥalâ et 'Ayn al-Baydâ'	2 <i>ghirâra</i> et 1 <i>mudd</i>	2,5 <i>ghirâra</i> et 31 <i>mudd</i>

Pour chaque village – ou couple de villages – les quantités de blé et d'orge sont à peu près équivalentes, sauf pour Jayrûd où la quantité de blé est très faible par rapport à l'orge ; au lieu de 5 *ghirâra*, le scribe aurait sans aucun doute dû enregistrer la quantité d'une cinquantaine de *ghirâra*.

En l'absence d'informations sur la consommation de céréales au sein des deux *takiyya*, nous ignorons si ces quantités de blé et d'orge, qui s'élèvent à environ une cinquantaine de tonnes, sont entièrement consommées par les institutions charitables du *waqf* ou si une partie est vendue, comme cela est le cas pour d'autres institutions de ce type<sup>126</sup>.

Les diverses taxes perçues sur les villages ont quant à elles rapporté 3 283 *qursh*. Al-Sayyid Ḥusayn Aghâ a dépensé 2 992,5 *qursh* ; il restait donc 290,5 *qursh* qu'il a déduits des 996,5 *qursh* dépensés en trop. Il ne devait donc plus que 706 *qursh* qu'avec l'autorisation du *mutawallî* il pouvait se procurer sur « l'argent des *ṣûbâshî* ».

À l'issue de ces comptes, les deux hommes ont déclaré qu'ils ne se devaient plus rien à l'exception d'une dette de 135 *qursh* d'Aḥmad Aghâ

<sup>126</sup> Comme la fondation de Seyyid Gazi à la fin du XVI<sup>e</sup>-début du XVII<sup>e</sup> siècle (FAROQHI, 1981, p. 100 et p. 120) ou la *zaviye* de Mevlânâ Celaledin à Konya dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (FAROQHI, 1988, p. 50-52 et p. 64). Il en est de même en 1559 pour l'*imaret* de Hâsseki Sultân à Jérusalem ; cf. SINGER, 2002, p. 122-123.

envers al-Sayyid Ḥusayn Aghâ, somme qu'il aurait perçue directement sur les revenus du *waqf* et qui doit être réintégrée dans leurs comptes. Ils ont aussi indiqué que la récolte des villages de Jayrûd, Qâbûn, Sa'sa', Kharîbat Sa'sa', Ḥalâ et 'Ayn al-Bayḍâ ' restait due au *waqf* pour l'année en cours.

Les villages mentionnés dans ces comptes entre les deux hommes ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble des villages affectés au *waqf*. À l'exception de Ḥammûriyya, qui est situé à l'est de Damas, et de Kiswa, au sud, les autres (Ruḥayba, Ḥalâ et Tawânî) sont situés à proximité de Quṭayfa. De même, à l'exception de Qâbûn, les villages fournissant des céréales au *waqf* (Jayrûd, Sa'sa', Kharîbat Sa'sa', terres de Ḥalâ, *mazra'a* de 'Ayn al-Bayḍâ') sont situés à proximité des deux *takiyya* de Quṭayfa et de Sa'sa'<sup>127</sup>. Ces comptes, qui ne concernent pas une zone géographique homogène, semblent étroitement liés à la gestion des deux *takiyya*. Il ne s'agit aucunement d'une comptabilité relative à l'ensemble du *waqf*.

---

#### CONCLUSION

À l'issue de cette enquête, de vastes zones d'ombre subsistent sur la fondation de Sinân Pacha dans le Bilâd al-Shâm. Dans les années 1730, malgré les problèmes liés à l'endettement et à la marginalisation de son *mutawallî*, dont la responsabilité est engagée en raison de sa mauvaise gestion, elle semble surmonter des difficultés passagères grâce à l'action efficace de son *qâ'immaqâm* qui rétablit le fonctionnement des deux *takiyya* de Sa'sa' et de Quṭayfa. Mais qu'en est-il de la *takiyya* de 'Uyûn al-Tujjâr qui, selon l'acte de *waqf*, est destinée à assurer les mêmes fonctions que les deux établissements en question? Dans quel état se trouve-t-elle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle? La *takiyya* de Lala Muṣṭafâ Pacha, située à Qunayṭira, près de Sa'sa', connaît-elle les mêmes difficultés?

Par ailleurs, qu'en est-il des revenus et des dépenses de la fondation de Sinân Pacha dans les autres régions du Bilâd al-Shâm? Quelle est l'importance de ses flux financiers par rapport à d'autres fondations impériales de la région à la même époque? Seul l'examen des registres de comptes du *waqf* pourrait donner une image précise de la situation du *waqf* de Sinân Pacha sur une longue période et permettre une comparaison avec d'autres fondations du Bilâd al-Shâm comme, par exemple, celle de son grand rival, Lala Muṣṭafâ Pacha.

<sup>127</sup> Sur ces villages, cf. ARNÂ'ÛṬ éd., 1993, p. 139-146.

## BIBLIOGRAPHIE

- 'ABD Ḥasan Aghâ al-, 1986, *Ḥawâdith Bilâd al-Shâm wa al-imbrâṭûriyya al-'uthmâniyya (1186-1241/1771-1826)*, éd. Jamîl Nu'aysa, Damas, Maṭba'at al-Shâm.
- ABDEL NŌUR Antoine, 1983, « Le réseau routier de la Syrie ottomane (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Arabica* 30/2, p. 169-189.
- ABU SAAD Mohamad Sheta, 2001, « Shari'a and Juridical Personality of *Waqf* », *Awqâf* 1, p. 7-23.
- AKGÜNDÜZ Ahmet, 1988, *Şeriye Sicilleri*, Istanbul, Türk Dünyası Araştırmaları Vakfı, 2 vol.
- 'AKSH Muḥammad b. Aḥmad al-, 2001, « al-Shakhṣiyya al-i'tibâriyya li-al-waqf », *Awqâf* 1, p. 125-151.
- ANŞARÎ Sharaf al-Dîn Mûsâ b. Yûsuf al- (Ibn Ayyûb), 1991, *Nuzhat al-khâṭir wa bahjat al-nâzir*, éd. 'Adnân Muḥammad Ibrâhîm, Damas, Wizârat al-thaqâfa, 2 vol.
- ARABI Oussama, 2001, « The Interdiction of the Spendthrift (*al-Safîh*) : a Human Rights Debate in Classical Fiqh », in Oussama ARABI, *Studies in Modern Islamic Law and Jurisprudence*, La Haye-Londres-New York, Kluwer Law International, p. 101-120.
- ARNÂ'ÛṬ Muḥammad al- (éd.), 1993, *Mu'ṭayât 'an Dimashq wa Bilâd al-Shâm al-janûbiyya fî nihâyat al-qarn al-sâdis 'ashar*, Damas, Dâr al-Ḥiṣâd.
- ARNÂ'ÛṬ Muḥammad al-, 1994, « Dawr al-waqf fî nushû' wa taṭawwur al-mudun khilâl al-'aṣr al-'uthmânî : namûdhajân li-al-muqârana min Bilâd al-Balqân wa Bilâd al-Shâm », *al-Majalla al-târikhiyya al-'arabiyya li-al-dirâsât al-'uthmâniyya* 9-10, p. 45-66.
- ARNÂ'ÛṬ Muḥammad al-, 2001, « Taṭawwur munsha'ât al-waqf 'abra al-târikh (al-'imâra/al-takiyya) namûdhajan », *Awqâf* 1, p. 28-38.
- BAER Gabriel, 1997, « The Waqf as a Prop for the Social System (Sixteenth-Twentieth Centuries) », *Islamic Law and Society* 4/3, p. 264-297.
- BABINGER Franz, DÁVID Géza, 1997, « Sinân Pasha, *Khodja* », in Clifford E. BOWORTH, Emeri Johannes VAN DONZEL, Wolfhart HEINRICHS, Gérard LECOMTE (dir.), *Encyclopédie de l'islam*, 2<sup>e</sup> éd., Leyde, Brill, vol. IX, p. 655a-656b.
- BARNES John Robert, 1987, *An Introduction to Religious Foundations in the Ottoman Empire*, Leyde, Brill.
- BAYYÂT Fâḍil, 2009, « al-Tajâwuzât 'alâ al-awqâf fî Bilâd al-Shâm wa ijrâ'ât al-dawla al-'uthmâniyya tijâha-hâ : dirâsa târikhiyya fî daw' mâ wurida fî dafâtir al-muhimma », in Muḥammad AL-BAKHÎT (dir.), *al-Awqâf fî Bilâd al-Shâm mundhu al-faṭḥ al-'arabî al-islâmî ilâ nihâyat al-qarn al-'ishrîn*, vol. II/1, p. 429-450.
- BEHRENS-ABOUSEIF Doris, 2009, « The Waqf : a Legal Personality ? », in Astrid MEIER, Johannes PAHLITZSCH, Lucian REINFANDT (dir.), *Islamische Stiftungen zwischen juristischer Norm und sozialer Praxis*, Berlin, Akademie Verlag, p. 55-60.
- BUDAYRÎ Aḥmad al-, 1959, *Ḥawâdith Dimashq al-yawmiyya, 1154-1175/1741-1762*, Le Caire, Maṭbû'ât al-jam'iyya al-miṣriyya li-al-dirâsât al-târikhiyya.

- CHEHATA Chafik, 2005, *Essai d'une théorie générale de l'obligation en droit musulman*, Paris, Dalloz.
- CRECELIUS Daniel, BADR 'ALI Hamza 'Abd al-'Azîz, 1995, « Usurpation of Waqf Revenues in Late Sixteenth Century Damiette », *Journal of the American Research Center in Egypt* XXXII, p. 265-268.
- CRECELIUS Daniel, 2006, « Observations on Some Religious Institutions in Damiette and Faraskur in the Eighteenth Century », in David J. WASSERSTEIN, Ami AYALON (dir.), *Mamluks and Ottomans: Studies in Honour of Michael Winter*, Londres, Routledge, p. 226-240.
- DIETRICH Albert, 1975, « Hawâla », in Bernard LEWIS, Victor-Louis MÉNAGE, Charles PELLAT, Joseph SCHACHT (dir.), *Encyclopédie de l'islam*, 2<sup>e</sup> éd., vol. III, p. 292.
- DIMASHQÎ Mikhâ'il al-, 1982, *Târîkh hawâdith al-Shâm wa Lubnân, 1192-1257/1782-1841*, éd. Aḥmad Sabânû, Damas, Dâr Qutayba.
- ERĠİN Nina, 2007, « Taking Care of Imarets: Repairs and Renovations to the Atik Valide Imareti, Istanbul, circa 1600-1700 », in Nina ERĠİN, Christoph NEUMANN, Amy SINGER (dir.), *Feeding People, Feeding Power: Imarets in the Ottoman Empire*, Istanbul, Eren, p. 151-167.
- FAROQHI Suraiya, 1974, « Vakîf Administration in Sixteenth Century Konya: the Zaviye of Sadreddin-i Konevi », *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 17/2, p. 145-172.
- FAROQHI Suraiya, 1981, « Seyyid Gazi Revisited: the Foundation as Seen through Sixteenth and Seventeenth-Century Documents », *Turcica* XIII, p. 90-122.
- FAROQHI Suraiya, 1988, « Agricultural Crisis and the Art of Flute-Playing: the Worldly Affairs of the Mevlevi Dervishes (1595-1652) », *Turcica* XX, p. 43-70.
- FAROQHI Suraiya, 1995, « A Great Foundation in Difficulties: or Some Evidence on Economic Contraction in the Ottoman Empire of the Mid-Seventeenth Century », in Suraiya FAROQHI, *Making a Living in the Ottoman Lands, 1480 to 1820*, Istanbul, The Isis Press, p. 275-290.
- GERBER Haim, 1983, « The Waqf Institution in Early Ottoman Edirne », *Asian and African Studies* 17, p. 29-45.
- GERBER Haim, 1988, *Economy and Society in an Ottoman City: Bursa, 1600-1700*, Jérusalem, The Hebrew University.
- GHAZZÎ Najm al-Dîn Muḥammad al-, 1981-1982, *Lutf al-samar wa-qatf al-thamar min tarâjim a'yân al-ṭabaqa al-ûlâ min al-qarn al-ḥadî 'ashar*, éd. Maḥmûd al-Shaykh, Damas, Wizârat al-thaqâfa wa al-irshâd al-qawmî, 2 vol.
- GÜNEŞ Ahmet Halil, 1981, *Das Kitâb ar-rauḍ al-'aṭir des Ibn Aiyûb: Damaszener Biographien des 10./16. Jahrhunderts, Beschreibung und Edition*, Berlin, Klaus Schwarz Verlag.
- HEYD Uriel (éd.), 1960, *Ottoman Documents on Palestine 1552-1615: a Study of the Firman according to the Mühimme Defteri*, Oxford, Clarendon Press.
- HINZ Walter, 1970, *al-Makâyil wa al-awzân al-islâmiyya wa mâ yu'âdilu-hâ fî al-nizâm al-mitrî*, Amman, Manshûrât al-jâmi'a al-urduniyya.

- IBN 'ĀBIDĪN Muḥammad, 1882-1883, *al-'Uqūd al-durriyya fī tanqīh al-fatāwā al-ḥâmidīyya*, Bulaq, al-Maṭba'a al-'âmirā al-mīriyya.
- IBN JUM'Ā Muḥammad al-Maqqār, 1949, «al-Bâshât wa al-quḍât fī Dimashq», in Ṣalâh al-Dīn AL-MUNAJJID (éd.), *Wulât Dimashq fī al-'ahd al-'uthmânî*, Damas, al-Mağma' al-'ilmî al-'arabî, p. 1-69.
- IBN KANNÂN Muhammad, 1994, *Yawmiyyât shâmiyya min 1111 h. ḥattâ 1153 h. – 1699 m. ḥattâ 1740 m.*, éd. Akram al-'Ulabî, Damas, Dâr al-Ṭabbâ'.
- İNALCIK Halil, QUATAERT Donald, 1994, *An Economic and Social History of the Ottoman Empire, 1300-1914*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KAFESCIOĞLU Çiğdem, 1999, «“In the Image of Rûm” : Ottoman Architectural Patronage in Sixteenth-Century Aleppo and Damascus», *Muqarnas* 16, p. 70-96.
- KIEL Machiel, 2001, «The Caravansaray and Civic Centre of Defterdar Murad Celebi in Ma'arrat an-Nu'mân and the Külliyye of Yemen Fatihi Sinan Pasha in Sa'sa'», in Nur AKIN, Afife BATUR, Selçuk BATUR (dir.), *7 Centuries of Ottoman Architecture : a Supra National Heritage*, Istanbul, Yapı-Endüstri Merkezi Yayınları, p. 103-110.
- KIEL Machiel, 2007, «Four Provincial *Imarets* in the Balkans and the Sources about them», in Nina ERGİN, Christoph NEUMANN, Amy SINGER (dir.), *Feeding People, Feeding Power : Imarets in the Ottoman Empire*, Istanbul, Eren, p. 97-120.
- LAOUST Henri (trad.), 1952, *Les Gouverneurs de Damas sous les Mamlouks et les premiers Ottomans (658-1156/1260-1744) : traduction des annales d'Ibn Ṭūlūn et d'Ibn Ğum'a*, Damas, Institut français de Damas.
- LINANT DE BELLEFONDS Yvon, 1973, *Traité de droit musulman comparé -III- Filiation, incapacités, libéralités entre vifs*, Paris, Mouton.
- MANTRAN Robert, SAUVAGET Jean, 1951, *Règlements fiscaux ottomans : les provinces syriennes*, Beyrouth, Institut français de Damas.
- MARINO Brigitte, 2003, «Richesses individuelles et finances publiques à Damas à l'époque ottomane (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)», in Jean-Paul PASCUAL (dir.), *Pauvreté et richesse dans le monde musulman méditerranéen*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 119-132.
- MARINO Brigitte, 2005, «Chrétiens et musulmans dans le “quartier des chrétiens” (Maḥallat al-Naṣârâ) de Damas au XVIII<sup>e</sup> siècle (1137-1170/1725-1757)», in Louis BOISSET, Floréal SANAGUSTIN, Souad SLIM (dir.), *Les Relations entre musulmans et chrétiens dans le Bilad al-Cham à l'époque ottomane aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Beyrouth-Damas-Tripoli, Université Saint-Joseph-Institut français du Proche-Orient-Université de Balamand, p. 145-172.
- MARINO Brigitte, MEIER Astrid, 2009, «The Copper Plates of Ipshir Muṣṭafâ Pasha: *Waqf al-manqûl* in early Ottoman Damascus», in Muḥammad Adnân BAKHÎT (dir.), *al-Awqâf fī Bilâd al-Shâm mundhu al-faṭḥ al-'arabî al-islâmî ilâ nihâyat al-qarn al-'ishrîn*, Amman, Université jordanienne, vol. II/2, p. 679-724.
- MARINO Brigitte, OKAWARA Tomoki, 1999, *Catalogue des registres des tribunaux ottomans conservés au Centre des archives de Damas*, Damas, Institut français d'études arabes de Damas.

- MAYMÂN Nâşir b. 'Abd Allâh al-, 2004, «Duyûn al-waqf», *Awqâf* 6, p. 39-72.
- MEIER Astrid, 2007, «For the Sake of God Alone? Food Distribution Policies, Takiyyas and Imarets in Early Ottoman Damascus», in Nina ERGIN, Christoph NEUMANN, Amy SINGER (dir.), *Feeding People, Feeding Power: Imarets in the Ottoman Empire*, Istanbul, Eren, p. 121-149.
- MUḤİBBÎ Muḥammad al-Amîn b. Faḍl Allâh al-, 1970, *Khulâşat al-athar fî a'yân al-qarn al-hâdî 'ashar*, Beyrouth, Dâr Şâdir, 4 vol.
- ORBAY Kayhan, 2005, «Detailed Tax Farm Registers and Arrears Registers as Sources of the Waqfs' Financial Analysis», *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* 58/4, p. 331-347.
- ORBAY Kayhan, 2007, «Structure and Content of the Waqf Account Books as Sources for Ottoman Economic and Institutional History», *Turcica* XXXIX, p. 3-47.
- ÖZ Tahsin, 1946, «Topkapı Sarayı Müzesinde Yemen Fatihî Sinan Paşa Arşivi», *Belleten* 10/37, p. 171-193.
- PASCUAL Jean-Paul, 1983, *Damas à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'après trois actes de waqf ottomans*, Damas, Institut français de Damas.
- PERI Oded, 1984, «The Waqf as an Instrument to Increase and Consolidate Political Power: the Case of Khâssekî Sultân Waqf in Late Eighteenth-Century Ottoman Jerusalem», in Gabriel WARBURG, Gad GILBER (dir.), *Studies in Islamic Society: Contributions in Memory of Gabriel Baer*, Haifa, Haifa University Press, p. 47-62.
- PERI Oded, 1992, «Waqf and Ottoman Welfare Policy: the Poor Kitchen of Hasseki Sultan in Eighteenth-Century Jerusalem», *Journal of the Economic and Social History of the Orient* XXXV/2, p. 167-186.
- RAMLÎ Khayr al-Dîn, 1882-1883, *al-Fatâwâ al-khayriyya li-naq' al-barriyya*, Bulaq, al-Maṭba'a al-kubrâ al-mîriyya, 2 vol.
- SAUVAGET Jean, 1937, «Les caravansérails syriens du Hadj de Constantinople», *Ars Islamica* 4, p. 98-121.
- SAUVAGET Jean, 1939, «Caravansérails syriens du Moyen-Âge: I. Caravansérails ayyoubides», *Ars Islamica* 6/1, p. 48-55.
- SCHACHT Joseph, 1975, «Hadjr», in Bernard LEWIS, Victor-Louis MÉNAGE, Charles PELLAT, Joseph SCHACHT (dir.), *Encyclopédie de l'islam*, 2<sup>e</sup> éd., vol. III, p. 52.
- SHIHÂBÎ Qutayba al-, 1997, *al-Nuqûsh al-kitâbiyya fî awâbid Dimasqh*, Damas, Wizârat al-thaqâfa.
- SINGER Amy, 1994, *Palestinian Peasants and Ottoman Officials: Rural Administration around Sixteenth-Century Jerusalem*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SINGER Amy, 1996, «Marriages and Misdemeanors: a Record of *resm-i 'arûs ve bâd-i havâ*», *Interdisciplinary Journal of Middle Eastern Studies* 4, p. 113-152.
- SINGER Amy, 1997, «The *Mülknâmes* of Hürrem Sultan's Waqf in Jerusalem», *Muqarnas* 14, p. 96-102.
- SINGER Amy, 2002, *Constructing Ottoman Beneficence: an Imperial Soup Kitchen in Jerusalem*, Albany, State University of New York Press.

- SINGER Amy, 2003, « The Privileged Poor of Ottoman Jerusalem », in Jean-Paul PASCUAL (dir.), *Pauvreté et richesse dans le monde musulman méditerranéen*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 257-269.
- STEPHAN Stephan H., 1944, « An Endowment Deed of Khâsseki Sultân, dated the 24th May 1552 », *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine* X, p. 170-194.
- ṬALAS Muḥammad, 1975, *Thimâr al-maqâṣid fî dhikr al-masâjid*, Beyrouth, Maktabat Lubnân.
- TYAN Émile, 1964, « *Iflâs* et procédure d'exécution sur les biens en droit musulman (madhab ḥanafite) », *Studia Islamica* 21, p. 145-166.
- ZAHRAA Mahdi, 1995, « Legal Personality in Islamic Law », *Arab Law Quarterly* 10/3, p. 193-206.
- ZAWÂHREH Taisîr, 1992, *Religious Endowments and Social Life in the Ottoman Province of Damascus in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Karak, Mu'tah University.

Brigitte MARINO, *Le waqf de Sinân Pacha dans le Bilâd al-Shâm des années 1730 : un mutawallî endetté, deux takiyya fermées, des comptes réglés.*

En 1004/1596, huit ans après avoir quitté ses fonctions de gouverneur de Damas, Sinân Pacha fait établir un acte dans lequel est confirmée la grande fondation (*waqf*) qu'il a constituée dans le Bilâd al-Shâm. Comme le montrent les actes juridiques consignés dans les registres des tribunaux de Damas, cette fondation traverse une crise dans les années 1730 ; le *mutawallî* est frappé d'interdiction juridique (*ḥajr*) par le pouvoir central et c'est désormais un *qâ'immaqâm*, dont les compétences sont unanimement reconnues, qui se substitue en partie à lui. Cet article examine quelques aspects de l'administration et de la gestion de ce *waqf* au cours de cette décennie à travers les décisions prises par Istanbul concernant ses responsables, les difficultés rencontrées par deux *takiyya* qui ont été fermées pendant plusieurs mois, les modalités du remboursement des dettes du *mutawallî* et, enfin, les comptes qui sont établis entre le *mutawallî* et le *qâ'immaqâm* pour deux années consécutives.

Brigitte MARINO, *Sinân Pasha's waqf in 1730s Bilâd al-Shâm : a mutawallî in debt, two takiyya closed, accounts resolved.*

In 1004/1596, eight years after he left the office of governor of Damascus, Sinân Pasha reconfirmed his great foundation (*waqf*) in the Bilâd al-Shâm. As shown by a number of legal acts recorded in the court registers of Damascus, the foundation went through a period of crisis in the 1730s; the *mutawallî* was subject to judicial interdiction (*ḥajr*) by the central government and was replaced, at least to some extent, by a *qâ'immaqâm* whose ability was unanimously recognized. This article examines some aspects of the administration and management of the *waqf* in this decade through the decisions taken in Istanbul about the persons in charge of it, the challenges faced by two *takiyya* that were closed for several months, the ways by which the *mutawallî*'s debts were to be reimbursed and finally the accounts that were established between the *mutawallî* and the *qâ'immaqâm* for two consecutive years.